# CONTRAT DE LOCATION

## Entre les soussignés :

SCI Les Dauphins	
22 lot de la Réserve	
97125 BOUILLANTE	
ci-après dénommé le bailleur d'une part,	
	et:
Nom:	
Prénom :	
Adresse:	
ci-après dénommé le locataire d'autre part	·,
Il a été convenu d'une location saisonnière	e (entourez votre (vos) type(s) de location) d'une villa en 1
chambre, en 2 chambres ou en 3 c	chambres, pour une durée déterminée de nuits
commençant le/ pour se ter	miner le//
Le descriptif, détails et situation géogra	aphique sont sur votre devis de réservation et à imprimer.
Adresse de la location : SCI Les Dauphins	s – 22 lot de la Réserve - 97125 BOUILLANTE
Nombre de personnes occupant la location	n: personnes
Montant du loyer : € charges	comprises (électricité, gaz, eau, taxes de séjour, linge de maison ;
draps, serviettes de toilette, torchons chan	gés une fois par semaine)
L' acompte de 30% soit € doit être	e versé par le locataire qui règle par :
- Chèque bancaire ( à l'ordre de la S	CI Les Dauphins ) n°
Banque :	
- Espèces	
Le solde d'un montant de	€ devra être versé le jour de votre arrivée, soit le
/	ie de 1000€ vous sera demandé au moment de la remise des clefs
Contrat & chèque d'acompte à	adresser à la SCI Le Nid Tropical – Morne Tarare
– 97125 BOUILLANTE	
Ci-joint les conditions générales de locatio	n (dont un exemplaire à retourner signé).
Fait en deux exemplaires à	Le
Le Bailleur	Le locataire
SCI Les Dauphins	
Gérant : Philippe BROTTIER	
Lu et approuvé	(précédé de la mention « Lu et approuvé »)
Brothier	

## CONDITIONS GENERALES

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par la SCI Les Dauphins, vous êtes prié de lire attentivement les conditions générales de vente : elles régissent les ventes de séjours et s'appliquent dès que la commande est passée. Le fait de réserver un séjour implique leur acceptation intégrale.

### 1-RESERVATION-REGLEMENT

## a) Votre réservation

La réservation se fait au moyen du contrat de location daté et signé et accompagné du règlement de l'acompte par le mode de paiement de votre choix (chèque, espèces).

Il doit être établi un contrat par séjour. La réservation est effective uniquement quand vous recevez la confirmation de notre part après réception soit du contrat de location dûment rempli et signé, soit après acception des conditions – générales de vente lors de la réservation en ligne. Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée, sauf accord écrit du propriétaire.

Le contrat est établi pour une capacité maximum définie par le logement. Si le nombre de participants dépasse la capacité définie, le bailleur peut refuser les occupants supplémentaires, le contrat étant rompu du fait du client. Dans ce cas, le prix de la location reste acquis à la SCI les Dauphins.

#### b) Acompte-Solde

L'acompte correspond à 30% du montant du séjour. Le solde du séjour est intégralement payable le jour de votre arrivée.

#### 2-ANNULATION-MODIFICATION

#### a) Modification de votre réservation

Des modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais, sous réserves que la SCI Les Dauphins en ait la possibilité technique.

## b) Annulation de votre fait

Toute demande d'annulation doit être notifiée par lettre recommandée avec AR. En cas d'annulation du séjour il vous sera retenu à titre d'indemnité de rupture de contrat :

- Un montant égal à 30% du montant total du séjour, si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée.
- Un montant égal à 100% du montant total de votre séjour, si vous annulez moins de 31 jours avant la date prévue d'arrivée, ou si vous ne vous êtes pas présenté à cette date.

## c) En cas d'interruption du séjour

par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

#### d) Annulation de la part de la SCI Les Dauphins

La SCI Les Dauphins se réserve le droit d'annuler le séjour, sans remboursement des sommes versées et sans indemnité, si une des conditions du contrat n'est pas respectée du fait du client, ou en cas de catastrophe naturelle.

Vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation auprès de votre assureur de votre choix.

#### 3-SEJOUR

La SCI Les Dauphins peut accueillir jusqu'à 7 personnes maximum.

En haute, moyenne et basse saison les locations de la SCI les Dauphins sont réservées au séjour de 7 nuits minimum, jours d'arrivée et de départs indifférents.

Une caution de 1000€ est demandée à l'arrivée pour la villa, elle est restituée à votre adresse 1 mois au plus tard (si nous n'avons pas le temps de faire l'état des lieux) après votre départ si toutes les conditions sont remplies.

(vos initiales)

#### 4-DIVERS

Il est interdit de fumer ni de faire brûler des serpentins anti-moustique à l'intérieur des chambres. La SCI Les Dauphins accepte les animaux de compagnie que sous certaines conditions.

#### A) La terrasse et votre logement :

Nous vous demandons de respecter les lieux, de ranger vos fauteuils et chaises, de vider vos poubelles et bien entendu de faire la vaisselle et nettoyer la cuisine après utilisation.

La machine à laver mise à votre disposition ne peut être utilisée qu'avec Précaution et n'oubliez pas de laisser le hublot ouvert après usage. Prendre soin du frigo américain en parfait état, du mobilier et de la TV. Les télécommandes sont très fragiles, attention, elles vous seront facturées 120€ pièce. N'utilisez les clims que lorsque que vous êtes présents, fenêtres et portes fermées, sans quoi une contribution de 30€/jour vous sera demandée.

Toute casse doit être remplacée.

A votre retour de plage, nous vous demandons de rincer vos pieds, chaussures, maillots de bain au jet sur le côté de la maison.

Votre villa vous est remise propre, nous vous demandons de nous la rendre dans le même état. Si cela ne vous est pas possible une contribution de 90€ vous sera demandée ou retenue sur votre caution si cette directive n'est pas respectée lors de votre départ.

## B) La piscine :

Le gîte le Nid tropical partenaire à la SCI Les Dauphins vous met à disposition l'accès à la piscine, voir conditions ci-dessous :

L'accès à la piscine est interdit aux enfants non accompagnés même s'ils savent nager et à toute personne extérieure au Nid Tropical sans autorisation.

La piscine est contrôlée mensuellement par l' ARS pour votre sécurité. Les traces jaunes et noires, que vous voyez sur la ligne de flottaison sont dues à l'usage intensif des produits solaires et autobronzants. Nous vous demandons de bien vous rincer sous la douche avant de vous baigner.

Il est interdit de sauter dans l'eau et toute bousculade et chahut autour de la piscine sont proscrits ainsi que d'y manger ou boire.

Vous êtes priés de remettre les transats à leur place quand vous les déplacez.

## d) WIFI:

Le quartier de la Réserve ne reçoit pas internet. Mais avec notre partenaire Le Nid Tropical vous disposerez de la Wifi gratuite. Conditions ci-dessous :

Nous mettons à votre disposition gratuitement la Wifi. Nous vous donnons un code confidentiel (il est absolument interdit de le divulguer même à un autre résident du Nid Tropical ou autre). Le téléchargement internet en France est réglementé, nous devons connaître nos utilisateurs.

L'ADSL en GUADELOUPE sur BASSE TERRE est à un petit débit. Nous demandons que l'utilisation de Skype ou autre soit modérée pour permettre l'accès à tout le monde. Bien sûr, il est inutile de crier devant vos écrans, cela peut devenir une nuisance. Sans respect de ces règles nous nous réservons le droit de déconnecter vos appareils.

Le Bailleur

Le Locataire (Lu et approuvé)

Philippe BROTTIER SCI Les Dauphins 22 lot de la réserve 97125 BOUILLANTE